

MERCI DE VOTRE SOUTIEN

C'est grâce aux personnes comme vous que, depuis plus de 100 ans, Patrimoine bernois peut protéger la culture architecturale bernoise, en faire une utilisation judicieuse et assurer qu'elle reste accessible à l'avenir. Nous vous remercions du fond du cœur de votre précieux soutien.

CONTACT

PATRIMOINE BERNOIS

Secrétariat
Kramgasse 12
3011 Berne

T 031 311 38 88

info@patrimoinebernois.ch
www.patrimoinebernois.ch

Compte postal n° 30-1953-4



**BERNER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE BERNOIS**

POUR L'AVENIR DE LA CULTURE BERNOISE DU BÂTI

GUIDE DES LEGS
ET DES HÉRITAGES



**BERNER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE BERNOIS**

Hôtel Bellevue des Alpes, Kleine Scheidegg
Photo : © Sabrina Rothe

Palais des congrès de Biel / Bienne
Photo : © Patrimoine suisse

NOTRE PATRIMOINE REPRÉSENTE NOS RACINES. IL NOUS RELIE AUX GÉNÉRATIONS QUI NOUS ONT PRÉCÉDÉS. LE PATRIMOINE EST VIVANT. IL RÉSULTE DE LA RENCONTRE PERMANENTE ENTRE NOTRE PASSÉ ET NOTRE AVENIR. TOUT ENDROIT DE VIE EST NATURELLEMENT EXPOSÉ AUX CHANGEMENTS. PATRIMOINE BERNOIS ACCOMPAGNE L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI DANS LE CANTON DE BERNE DEPUIS PLUS DE 100 ANS. NOUS ASSURONS AINSI L'HÉRITAGE D'AUJOURD'HUI POUR LES CITOYENS DE DEMAIN.

PATRIMOINE BERNOIS

Depuis sa fondation en 1905, Patrimoine bernois s'engage pour le patrimoine bâti des villes et villages du canton de Berne. En partenariat avec les propriétaires, les autorités cantonales et communales et nos conseillers techniques professionnels, nous plaillons pour la préservation, l'entretien et l'utilisation responsable des bâtiments qui se distinguent par une qualité architecturale particulière. En complément, nous soutenons également de tout notre poids la protection des paysages dignes d'intérêt.

VOTRE HÉRITAGE POUR PATRIMOINE BERNOIS

Avec un legs, vous pouvez apporter une contribution décisive à la mission de Patrimoine bernois. En effet, les travaux nécessaires dépassent les ressources de l'association, surtout pour l'entretien et la protection des monuments historiques. Vous pouvez offrir la possibilité à Patrimoine bernois de poursuivre son action avec force et promouvoir ainsi la préservation du patrimoine bâti dans le canton de Berne.



Ferme « in der Matten » à Meiringen
Photo : archives PB
Interlaken-Oberhasli

En pratique, vous avez à votre disposition plusieurs outils juridiquement contraignants pour inclure Patrimoine bernois dans votre succession :

LEGS

Avec un legs, vous transmettez à Patrimoine bernois un montant ou un bien déterminé, comme des valeurs, un terrain ou un immeuble. Patrimoine bernois utilise ensuite ce legs au profit de ses projets.

HÉRITAGE

Vous pouvez désigner Patrimoine bernois en tant qu'héritier universel ou cohéritier. Ce faisant, il est important de veiller à la part réservataire de vos héritiers légaux. Vous pouvez consulter davantage d'informations à ce sujet sur le site www.schweizernotare.ch, dans la rubrique « Ratgeber » (seulement en allemand).

TESTAMENT

Vous pouvez consigner vos dernières volontés sous une forme juridiquement contraignante de deux manières : dans un testament olographe ou authentique. Un testament olographe doit être entièrement écrit à la main, y compris le lieu et la date (jour, mois et année), et doit également être signé de votre propre main. Si vous préférez un acte authentique, vous pouvez vous adresser à un notaire de votre choix, qui vous fournira un conseil compétent sur les aspects juridiques.

Pour un entretien personnel avec un membre de notre direction générale, n'hésitez pas à nous appeler au 031 311 38 88.



Odéon, café-bar-restaurant, Biel / Bienne
Photo : © Oliver Marc Hänni / Patrimoine suisse

Avez-vous déjà pensé à ce que deviendra votre fortune après votre décès ? Avec un legs ou un héritage en faveur d'une organisation d'utilité publique telle que Patrimoine bernois, vous laissez une trace durable et vous nous aidez à conserver les monuments historiques et les paysages culturels dans le canton de Berne.



Ancienne usine de la société Carba AG, aujourd'hui bureaux et café « Schichtwechsel », à Liebefeld
Photo : © Marco Caminada / Patrimoine suisse